

Balade Nature

La flore du Lac de Genval et environs

Juin 2022

La flore du lac de Genval et environs.

Ce document s'adresse aux visiteurs de ce site qui malgré une forte urbanisation conserve une biodiversité intéressante.

Nous débuterons la balade au tunnel du chemin de fer, au lieu dit « Pont Marie Vatch » situé au croisement de la rue du cerf et de la Tasnière.

La petite friche entourant le transformateur et le talus du chemin de fer abrite une flore très diversifiée avec plus de trente espèces différentes, dont le lotier (*Lotus corniculata*), le compagnon blanc (*Silene alba*), la grande cigüe (*Conium maculatum*), Le plantain (*Plantago lanceolata*), des géraniums, des séneçons, etc etc.....



Verbascum thapsus

Antirrhinum majus



Potentilla erecta



Dispsacus sylvestris



Achillea millefolium

Nous descendrons ensuite la rue de la Tasnière en traversant le tunnel pour rejoindre le petit pont sur l'Argentine et le sentier communal 29 de la commune de La Hulpe.

Au passage en sortant du tunnel nous pourrons observer, une importante station de renouée de l'oiseleur (*Polygonum aviculare*), le Chénopode blanc (*Chenopodium alba*), le prunelier (*Prunus spinosa*), la moutarde sauvage (*Sinapis arvensis*), l'herbe aux magiciens (*Solanum nigrum*).



Chenopodium alba

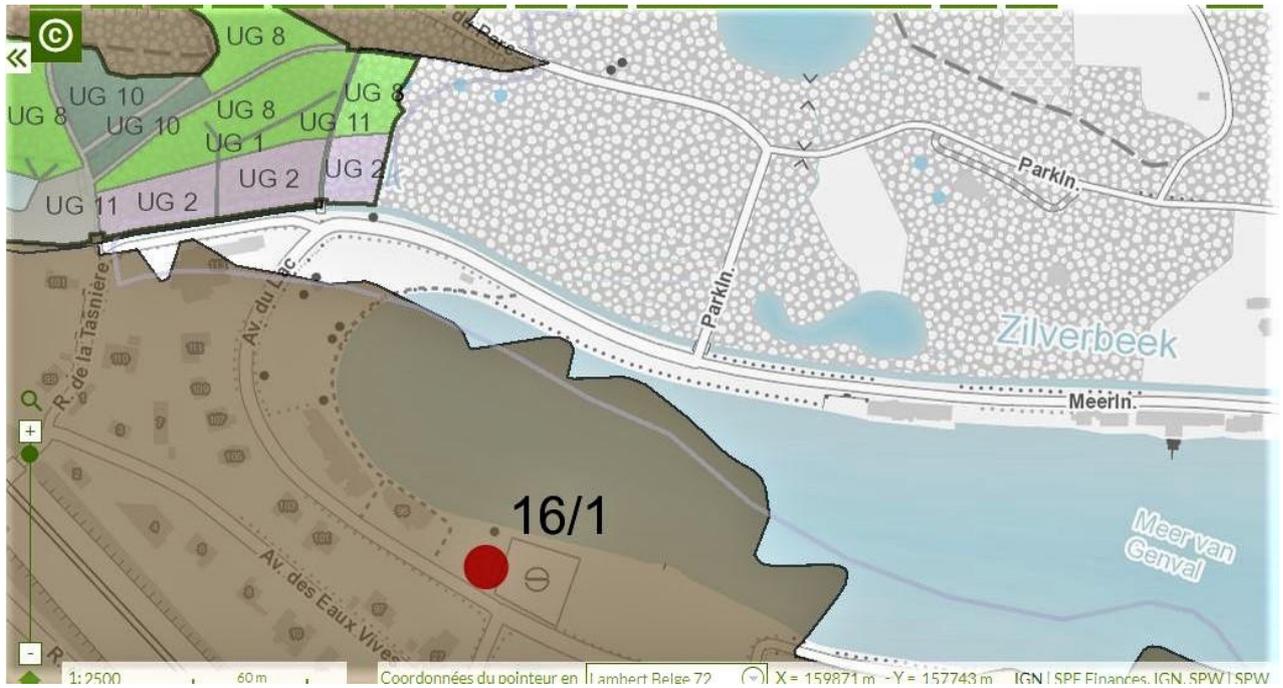


Solanum nigrum



Sinapsis arvensis

Après avoir longé le mur bordé par d'importantes stations d'alliaire et de chélide nous atteignons l'Argentine et le sentier 29 zone Natura 2000 BE 31002 « Vallée de la Lasne et de l'Argentine ».



Le projet européen Natura 2000 est basé sur deux directives : La directive « conservation des oiseaux sauvages » qui date de 1979 et la Directive « Habitats » qui désigne les habitats à sauvegarder et les espèces animales et végétales à protéger. Il a été promulgué en 1992. La transposition dans notre législation a été officialisée par le décret wallon du 06 décembre 2001 appelé-Décret relatif à la conservation des sites Natura 2000 ainsi que de la faune et la flore sauvages.

Vous remarquerez que sur la carte la zone a été divisée en UG (Unité de gestion), qui correspondent a des habitats spécifiques a protéger.

- L'unité de gestion 1 (UG 1) est liée aux milieux aquatiques
- L'UG de 2 est lié aux milieux ouverts (type prairie)
- L'UG 8 et 10 sont liés aux milieux forestiers
- L'UG 11 est liée aux terres de cultures et des éléments atropiques

L'endroit est remarquable par la variété des milieux rencontrés qui sont fonctions de l'humidité du sol. Le milieu forestier est représenté par une chênaie-boulaie acidophile, dont les grandes quantités de vieux arbres et de bois mort favorisent la présence de nombreux insectes du Pic épeiche (*Dendrocopos major*) et du Pic mar (*Dendrocopos medius*). Le Martin pêcheur (*Alcedo atthis*) et la Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerica*) sont régulièrement observés le long de l'Argentine. On notera aussi la présence de deux espèces végétales protégées, *Epipactis helleborine* ainsi que *Hyacinthoides non-scripta*.



Epipactis helleborine (orchidée)



Hyacinthoides non-scripta

Il s'avère donc important d'appliquer les mesures de protection minimum requises par la législation .A savoir - L'information par affichage du statu de site Natura 2000.

-La prise de mesures nécessaires afin de maintenir le site dans un état de conservation favorable. (Par exemple empêcher le passage sur le sentier de véhicules motorisés comme les motos et les quads, les sentiers étant conformément au code forestier wallon réservés aux piétons

-Combattre la délinquance environnementale et éviter de perturber les périodes de reproduction et de dépendance des oiseaux.

Il me faut ici féliciter les bénévoles qui régulièrement ramassent les verres, canettes vides, mégots, capsules vides de protoxyde d'azote etc. ...



Le sentier 29



La zone du gazoduc après entretien en 2011



La même zone en 2021



Population de salicaire en UG2

Si l'on désire maintenir une biodiversité intéressante et le site dans un état de conservation favorable il est absolument nécessaire en ce qui concerne le milieu humide (UG2), de choisir une méthode de gestion adéquate. Si l'on se base sur la théorie du climax, il serait nécessaire de maintenir l'épaisseur du substrat à une valeur correspondante à la phase la plus appropriée de la série évolutive. Pour cela il faudra évacuer les produits de fauche lors d'entretiens réguliers faute de quoi nous aboutirons à la prolifération d'espèces peu intéressantes, (Ici l'ortie) et une banalisation de la végétation.

Pour suivre voici les principales espèces observée devant le sentier et ses abords.



Alliaria petiolata



Duchesnea indica



Lamium maculatum



Geum urbanum



Galeopsis tetrahit



Geranium robertianum

-Alliaria petiolata-Alliaire-Herbe à l'ail-Plante de la famille des Brassicacées (anciennement Crucifères à cause des fleurs à 4 pétales en croix). Jadis plante médicinale et condimentaire. Ses feuilles écrasées dégagent un parfum d'ail.

-Duchesnea indica-Le fraisier des Indes- Plante de la famille des Rosacées - Non comestible.

-Chelidonium majus- L'herbe aux verrues-Plante de la famille des Papavéracées elle est légèrement toxique-Les cassures laissent échapper un latex jaune très corrosif.

-Geum urbanum-La Benoite-Plante de la famille des Rosacés c'est une plante médicinale. Elle contient des tanins, des substances amères, des huiles essentielles. La racine séchée est utilisée pour remplacer le clou de girofle.

-Galeopsis tetrahit- L'Ortie royale est une plante de la famille des Lamiacées -Parfois considérée médicinale.

-Geranium robertianum- L'herbe à Robert- Espèce de la famille des Géraniacée c'est une plante médicinale connue depuis le moyen-âge.

Le sentier.

Il traverse le milieu forestier UG 8 et 10. Nous remarquerons la prolifération du lierre (*Hedera helix*) et des ronces (*Rubus sylvaticus*).Le lierre pose problème lorsqu'il envahit les arbres, augmentant la prise au vent en automne. La flore est typique d'un sol acide. Au printemps de grandes surfaces sont recouvertes par la ficaria (*Ficaria verna*).Sur le bord du sentier nous remarquerons une orchidée (*Epipactis helleborine*) qui se maintient malgré le piétinement. Les autres espèces liées au sol acide sont l'Ail des ours (*Allium ursinum*), le muguet (*Convallaria majalis*), le Maïenthème à deux feuilles (*Maianthemum bifolium*), l'herbe à Robert (*Geranium robertianum*), le Gouet (*Arum maculatum*), le Sceau-de-Salomon, (*Polygonatum multiflorum*), l'Épiaire des bois (*Stachys sylvatica*), L'herbe aux sorcières (*Circaea lutetiana*), la Berce spondyle (*Heracleum spondylium*).



Ficaria verna



Circaea lutetiana



Stachys sylvatica



Polygonatum multiflorum



Maianthemum bifolium



Arum maculatum

C'est durant la période des grandes glaciations au Quaternaire que s'est formé le relief actuel du terrain. Nous trouvons successivement une couche d'argile imperméable datant de l'Yprésien sur laquelle repose une épaisse couche de sable Bruxellien ce qui permet la formation de nappes phréatiques qui alimentent de nombreuses sources permanentes.

La couche superficielle est un mélange de limon et d'humus qui repose sur une couche très compacte, qui est commune en forêt de Soigne, appelée *fragipan*, typique des climats où règne le permafrost.

Lors des fortes pluies, le long du sentier fortement compacté par le passage des motos et VTT, l'érosion due au ruissellement a fortement diminué la couche de limon et a à certain endroit mis à nu les racines des arbres.



Nous poursuivrons notre balade en empruntant l'avenue du Parc (Parklaan) qui nous mènera au lac..
 Nous noterons à la lisière du bois : L'Onagre bisannuel (*Oenothera biennis*), Rumex acetosa, La monnaie
 du Pape (*Lunaria annua*), l'Oseille sauvage (*Rumex acetosa*), *Fallopia japonica*, *Impatiens parviflora*,
Epilobium hirsutum.



Oenothera biennis



Lunaria annua



Fallopia japonica



Symphoricarpos albus



Impatiens parviflora



Epilobium hirsutum

L'Argentine.

Le long de l'Argentine, Silverbeek car situé en région flamande, nous observons une population typique
 des prairies. : La Vesce à épis (*Vicia cracca*), la stellaire holostée *Stellaria holostea*, la Cardamine des prés
 (*Cardamine pratensis*), la Cardamine amère (*Cardamine amara*). Nous remarquons également le Pétasite
 hybride (*Petasites hybridus*), *Lamium album*, *Glechoma hederacea*, *Eupatorium caccabinum*, La Consoude
 officinale (*Symphitum officinale*), le Cirse maraîcher (*Cirsium oleraceum*), le Cirse des ruisseaux (*Cirsium
 palustre*), le lierre terrestre (*Glechoma hederacea*), l'Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*).



Petasites hybridus



Cirsium oleraceum



Symphytum officinale



Glechoma hederacea



Cirsium palustre



Eupatorium cannabinum



Lamium album

Le Lac

D'une profondeur maximum de 2 m ce « lac » souffre régulièrement d'un déficit en oxygénation ; Celui-ci est accentué par l'envasement et l'absence d'une roselière structurée. Cela a pour conséquence que lors d'été de fortes chaleurs, la prolifération d'algues unicellulaires provoque une forte mortalité parmi les poissons.

Les berges du lac abrite une flore très intéressante ; Nous avons remarqué : La Massettes à larges feuilles (*Typha latifolia*), le Pied-de-loup (*Lycopus europaeus*), l'Epiaire des marais (*Stachys palustris*), le Bident tripartite (*Bidens tripartita*), la Menthe aquatique (*Mentha aquatica*) la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*), le Tussilage (*Tussilago farfara*), le Lysimaque (*Lysimachia vulgare*), l'Iris des marais (*Iris pseudoacorus*), l'Angélique officinale (*Archangelica officinalis*),



Lycopus europaeus



Stachys palustris



Bidens tripartita



Mentha aquatica



Filipendula ulmaria



Tussilago farfara



Lysimachia vulgare



Iris pseudoacorus



Archangelica officinalis



La roselière avec *Typha latifolia*.



La pelouse avec *Prunella vulgaris*

Les herbes

Jadis la médecine populaire utilisait différentes plantes pour leurs vertus thérapeutiques .Nous pouvons en découvrir certaines le long des haies de la zone habitée:

L'herbe aux chantres-*Sisymbrium officinale* : Plante de la famille des *Brassicacées* (*Crucifères*) elle servait à traiter les enrrouements ;Plante connue depuis la nuit des temps on lui prêtait de nombreuses vertus ;Charlemagne l'avait mentionné dans son capitulaire « De Villis » ;Bien que légèrement toxique ,ses graines furent utilisées pour faire de la moutarde..

L'herbe aux gueux ;*Clematis vitalba* ;Espèce de la famille des *Renonculacée*, le suc de cette plante contient des produits rubéfiant et vésicants qui provoquent des ulcérations et des eczéma récalcitrants.. Autrefois les mendiants s'en servaient pour inspirer la pitié..

L'herbe aux verrues. *Chelidonium majus*. C'est une *Papavéracées* ; Elle est toxique et contient des alcaloïdes. A la cassure la plante émet un suc orangé très corrosif qui attaque l'épiderme.

L'herbe-aux -goutteux. *Aegopodium podagraria*. De la famille des *Apiacées*(*Ombellifères*) cette plante s'est avérée inefficace contre la goutte. Une récente étude a pu mettre en évidence certaines substances anti-inflammatoires et diurétiques..C'est une plante très envahissante.

La Mauve sylvestre ;*Malva sylvestris*. Plante de la famille des *Malvacées*, elle étaient déjà utilisée par les Romains pour ses vertus calmantes ;ils l'appelaient « Omnimorbia ».



Sisymbrium officinale



Clematis vitalba



Chelidonium majus



Aegopodium podagraria



Malva sylvestris

Relevé des espèces observées :

Achillea millefolium	Galium aparine	Polygonum aviculare
Aegopodium podagraria ,	Genista tinctoria	Polygonum hydropiper
Alliaria petiolata	Geranium colombinum	Polygonum persicaria
Anemone nemorosa	Geranium purpureum	Potentilla erecta
Angelica palustris	Geranium robertianum	Prunella vulgaris
Antirrhinum majus	Geranium rotundifolium	Prunus spinosa
Allium ursinum	Geranium sanguineum	Rubus fruticosus
Artemisia campestris	Geum urbanum	Ranunculus repens
Arum maculatum	Glechoma hederacea	Rumex acetosa
Bellis perennis	Hederea helix	Senecio inaequidens
Betula pubescens	Helianthus tuberosus	Senecio jacobaea
Betula pendula	Heracleum spondylium	Senecio vulgare
Bidens tripartita	Hypericum humifusum	Silene alba
Calystegia septum	Hypericum perforatum	Silene dioica
Capsella bursa-pastoris	Hypochoeris radicata	Sinapsis arvensis
Cardamine amara	Impatiens omeiana	Solanum nigrum
Cardamine pratensis	Impatiens parviflora	Sonchus oleraceus
Castanea sativa	Iris pseudacorus	Symphytum officinale
Chelidonium majus	Lamium album	Symphytum tuberosum
Chenopodium album	Lamium purpureum	Tanacetum vulgare
Chrysosplenium alternifolium	Lathyrus vernus	Trifolium repens
Cirsium palustris	Leucanthemum vulgare	Tussilago farfara
Cirsium oleraceum	Leontodon hispidus	Typha latifolia
Cirsium vulgare	Lotus corniculatus	Urtica dioica
Circaea lutetiana	Lunaria annua	Verbascum thapsus
Clematis vitalba	Lychnis flos-cuculi	Vicia cracca
Crataegus monogyna	Lycopus europaeus	Vinca minor
Conia maculata	Lythrum salicaria	
Conyza canadensis	Lysimachia nummularia	
Corylus avellana	Lysimachia punctata	
Cotoneaster horizontalis	Lysimachia vulgare	
Cymbalaria muralis	Maianthemum bifolium	
Duchesnea indica	Malva sylvestris	
Eupatorium cannabinum	Medicago lupulina	
Epipactis helleborine	Melilotus alba	
Epilobium hirsutum	Mercurialis perennis	
Epilobium parviflorum	Mycelis muralis	
Euphorbia helioscopia	Oenothera biennis	
Fallopia japonica	Petasites hybridus	
Filipendula ulmaria	Plantago lanceolata	
Galeopsis tetrahit	Plantago majus	
Galisongia parviflora	Polygonatum multiflorum	

Bibliographie

Commission Européenne DG Environnement.

Gérer les sites Natura 2000.

Les dispositions de l'article 6 de la directive « habitats »93/43/CEE.

Commission Européenne DG Environnement.

Évaluation des plans et projets ayant des incidences significatives sur des sites Natura 2000.

Guide de conseils méthodologiques de l'article 6, paragraphes 3 et 4 de la directive « habitats »92/43/CEE.

Commission Européenne DG Environnement.

Manuel d'interprétation des Habitats de l'Union Européenne.

EUR 15/2.

CRNFB-DGRNE Ministère de la Région Wallonne.

Cahiers « Natura 2000 ».

Habitats de l'annexe I de la Directive Habitats présents en Wallonie.

Géoportail de la Wallonie

.QUINTART, A., 2002.- Natura 2000 en Wallonie, une importante amélioration en faveur de la nature. Le Décret wallon du 06 décembre 2001. Les Naturalistes belge **83**/1-39.

Werner Rothmaler –Exkursionsflora von Deutschland.

C. Vanden Berghen – Initiation à l'étude de la végétation.

Michael Lohman-Les fleurs sauvages.